L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DE LA BIJOUTERIE ET DE L'ORFÈVRERIE

MONOGRAPHIE

SEPTEMBRE 1987

Québec

88-04254/

L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DE LA BIJOUTERIE ET DE L'ORFÈVRERIE

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie
et du Commerce

Préparé par Pierre Doyon
Direction des biens de consommation
Service des produits du textile
et de l'habillement

Dépôt légal, 3e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-17818-1
© Gouvernement du Québec 1987

TABLE DES MATIÈRES

	Page
BIBLIOGRAPHIE	VII
INTRODUCTION	1
SOMMAIRE	3
HISTORIQUE	7
CHAPITRE 1 - STRUCTURE DE L'INDUSTRIE	9
1.1 Localisation et taille des entreprises	9
1.2 Manufacturiers canadiens	9
1.3 Manufacturiers québécois	10
1.4 Comparaisons Québec/Ontario	10
CHAPITRE 2 - FACTEURS DE PRODUCTION	13
2.1 Matière première	13
2.2 Principaux fournisseurs d'or et d'argent	13
2.3 Main-d'oeuvre	13
2.3.1 Principales caractéristiques	13
2.3.2 Qualité de la main-d'oeuvre	15
2.3.3 Évolution des gains horaires	16
2.3.4 Valeur ajoutée	17

Page

2.3.5 Indice de productivité par heure/homme..... 17

2.4 Investissements dans l'industrie de la bijouterie et de l'orfèvrerie..... 18

CHAPITRE 3 - ÉVOLUTION DU MARCHÉ..... 21

3.1 Marché canadien apparent..... 21

3.2 Expéditions canadiennes..... 21

3.2.1 Expéditions québécoises..... 21

3.2.2 Expéditions ontariennes..... 22

3.3 Exportations canadiennes..... 22

3.4 Importations canadiennes..... 23

3.5 Libre-échange CANADA/USA..... 24

3.6 Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT)..... 26

3.7 Commercialisation..... 27

3.8 Associations..... 28

CONCLUSION..... 31

LISTE DES TABLEAUX HORS TEXTE

		Page
TABLEAU I	Nombre d'établissements par taille d'effectifs.....	33
TABLEAU II	Statistiques principales de l'industrie canadienne de la bijouterie et de l'orfèvrerie (en milliers de dollars sauf nombre d'établissements et de travailleurs.....	34
TABLEAU III	Productivité par employé, Travailleurs de la production et assimilés.....	35
TABLEAU IV	Investissements, Dépenses d'immobilisations et réparations (en milliers de dollars).....	36
TABLEAU V	Exportations nationales de bijoux et fournitures en métal précieux (en milliers de dollars).....	37
TABLEAU VI	Importations nationales de bijoux et fournitures en métal précieux (en milliers de dollars).....	38
TABLEAU VII	Tarifs douaniers sur les importations canadiennes.....	39

BIBLIOGRAPHIE

DEMIDOFF, Michel, "Débouchés pour les bijoux fantaisie", dans Forum du Commerce international, volume XXI, juillet-septembre 1985, pp. 26-28.

Département de l'expansion industrielle régionale (fédéral), "Report on Jewellery and precious metals", pp. 1-4.

LUSSIER, Anne, "Il était une fois l'industrie de la bijouterie au Canada", dans Bijou, volume 16, numéro 11, novembre 1984, p. 7.

NEWSMAKERS, "Tariffs on jewellery are cut to aid shoemakers", dans Canadian Jeweller, volume 106, numéro 6, juin 1985, pp. 8-9.

SCHWARTZ, Georges, "La création en joaillerie", dans Bijou, volume 16, numéro 11, novembre 1984, p. 11.

INTRODUCTION

Cette monographie sur l'industrie de la bijouterie et de l'orfèvrerie au Québec a été réalisée dans le cadre du mandat des activités de la Direction des biens de consommation du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec. Elle s'inscrit dans les priorités du Service des produits du textile et de l'habillement et a pour but de faire une analyse et, conséquemment, la synthèse la plus concrète possible de l'industrie de la bijouterie et de l'orfèvrerie au Québec.

Selon la classification des activités économiques (C.A.E.), cette industrie a été subdivisée à compter de l'année de recensement 1983 sous deux groupes: l'un concerne l'industrie de la bijouterie et de l'orfèvrerie, alors que l'autre implique l'industrie de l'affinage secondaire des métaux précieux. Avant 1983, cette industrie était regroupée sous un seul code d'activité, soit la fabrication de bijouterie et d'orfèvrerie.

La majeure partie des statistiques utilisées provient des publications de Statistique Canada. Certaines données regroupent toutes les activités canadiennes de cette industrie et sont disponibles à l'échelle nationale seulement. D'autres données et informations proviennent de diverses associations oeuvrant dans le milieu industriel concerné.

Les principaux points de cette analyse traitent de la structure de l'industrie, des facteurs de production et de l'évolution du marché.

Note: Le secteur des fabricants d'horloges et de montres ne fait pas partie de cette étude.

SOMMAIRE

En 1984, l'industrie canadienne de la bijouterie et de l'orfèvrerie emploie 4 492 personnes à la production réparties dans 389 entreprises. Le Québec détient 1 058 de ces emplois et compte 122 établissements.

Le nombre de travailleurs diminue de 21,4 % au Québec entre 1979 et 1984 alors qu'en Ontario, il décroît de 7,6 % au cours de la même période. Pendant ce temps, le nombre d'établissements régresse de 15,3 % au Québec (de 144 à 122), alors qu'il augmente de 12,6 % en Ontario (de 166 à 187). Ces deux provinces totalisent 94 % des travailleurs canadiens et possèdent 80 % de l'ensemble des établissements canadiens en 1984.

La valeur des livraisons québécoises ne représente en 1984 que 12,4 % de l'ensemble des livraisons canadiennes.

Principales statistiques	1979 (000 $)	1984 (000 $)	1985 (000 $)
Expéditions canadiennes	655 059	632 071	687 000
Expéditions québécoises	81 372	78 648	80 000
Exportations canadiennes	21 168	22 968	22 336
Importations canadiennes	74 444	111 528	143 173
Marché canadien apparent	708 335	720 631	807 837

E: Estimatif D.B.C., MICQ.

Constatations

De 1979 à 1984, le Québec et l'Ontario maintiennent leur part de marché avec respectivement 12 % et 85 % du marché canadien.

Les exportations demeurent relativement stables de 1979 à 1985 en gravitant autour de 21 millions de dollars. Les États-Unis représentent la principale destination avec 53 % de nos exportations.

Les importations canadiennes se maintiennent à l'intérieur d'une brochette de 55 à 75 millions de dollars de 1979 à 1983. Au cours des deux années qui suivent, soit 1984 et 1985, elles augmentent très considérablement puisqu'elles passent de 75 millions de dollars en 1983 à 143 millions de dollars en 1985. Ce sont les bijoux de fantaisie (parures) qui connaissent le plus grand essor, passant de 23 à 60 millions de dollars. Parmi les pays exportateurs, on retrouve les États-Unis qui fournissent pour près de 40 % des bijoux de cette catégorie, suivis de Hong Kong (18,5 %) et Taïwan (9 %). Cette catégorie de bijoux, tenue à l'écart pendant longtemps, prend de plus en plus de place sur le marché.

Les investissements du secteur ont connu un ralentissement certain au cours des dernières années. C'est au Québec que la baisse est la plus marquée puisque les investissements québécois qui étaient de 3,1 millions de dollars ou 28,5 % du total canadien en 1979, ne sont plus que de 0,3 million de dollars ou 6 % du total canadien en 1985.

Menaces

- Après avoir atteint un sommet en 1980, le marché canadien décline peu à peu jusqu'en 1983;

- Augmentation importante des importations. La concurrence des États-Unis est très forte notamment dans les bijoux de parure;

- La perspective du libre-échange par l'abolition des barrières tarifaires mettrait en danger la survie de plusieurs établissements.

- Concurrence illégale: le marché noir est le principal fléau de l'industrie.

Forces

- La qualité et la valeur des bijoux manufacturés au Canada;

- Dévaluation du dollar canadien favorable à l'exportation vers les États-Unis;

- Augmentation de 28 % de l'indice de productivité au Québec entre 1979 et 1983 comparativement à la moyenne nationale du secteur qui est de 11 %.

Faiblesses

- Faible taille des entreprises;

- Réduction importante des dépenses en immobilisations.

Conclusion

L'industrie québécoise voit décroître sa part de marché au cours de quatre des cinq dernières années. Pour reprendre non seulement la place qu'elle avait mais occuper une position prédominante, il faudra qu'elle apprenne à se restructurer et à utiliser davantage son dynamisme. Une concertation de tous les milieux d'intervenants est requise pour atteindre cet objectif.

HISTORIQUE

L'industrie de la bijouterie au Canada[1] a une histoire vieille de plus de cent ans. Qui aurait cru qu'au temps de la Confédération (en 1867), les parures en bijoux étaient populaires au point d'être l'objet d'un commerce? Entre les considérations pour la survie d'un peuple et l'établissement d'une politique pan-canadienne, l'industrie de la bijouterie a trouvé sa place.

À cette époque, les grossistes en bijouterie se promenaient aux quatre coins du pays en offrant leur marchandise aux Canadiens. Dans les grandes villes, où le train arrêtait, le bijoutier local rencontrait le fournisseur à la gare. Les affaires s'y faisaient et l'on achetait à partir d'échantillons. On a d'ailleurs souvent vu le fournisseur louer un attelage et une carriole et parcourir les villages environnants. Cela facilitait et augmentait les contacts entre professionnels de la bijouterie.

On connaissait aussi très bien son métier. Ces spécialistes identifiaient les diamants selon les mines de provenance: Yagger, Wesselton, Bloemfontaine. Chacune avait une caractéristique; entre autres, un diamant Yagger était reconnu par sa couleur bleutée. Certains reconnaissaient à l'oeil la provenance d'un diamant de grosseur moyenne et ce, bien avant l'apparition des instruments de précision de la "Gemmological Institute of America" (G.I.A.).

L'industrie prospéra au rythme du pays. Au début, les grossistes importaient la majorité de leur marchandise. L'industrie se développait et certains de ceux-ci commencèrent à manufacturer leurs propres produits

---

[1]LUSSIER, Anne, "Il était une fois l'industrie de la bijouterie au Canada", dans Bijou, volume 16, numéro 11, novembre 1984, p. 7.

(bijoux en or ou en argent). Puis, des manufacturiers produisirent des marchandises à l'attention exclusive des grossistes. Toutefois, compétition oblige, ces derniers durent écouler leurs produits directement auprès des détaillants.

Les grossistes vendirent de moins en moins à l'exception de ceux qui importèrent leurs lignes. On se retrouve en présence de l'ancêtre de notre actuel système de distribution.

La crise de 1929 et la deuxième guerre mondiale influencèrent grandement l'évolution du marché. À la fin des années 40, un regain de vie se faisait sentir. Toutefois, certaines séquelles dues aux troubles mondiaux restaient à assumer. Ainsi, le gouvernement se vit dans l'obligation d'instaurer le "War Time Prices and Trade Board". Plus tard, en 1970, un comité international le "General Agreement on Tarifs and Trade" (mieux connu sous le nom de GATT) fut mis sur pied.

L'intervention de l'Association canadienne des bijoutiers dans ce dossier permettra au comité international d'intervenir efficacement sur les points suivants: marquage des métaux précieux, poinçonnage de l'orfèvrerie, surveillance douanière au port d'entrée, contrebande et produits en deçà de la norme.

Aujourd'hui, la bijouterie est en pleine effervescence. Une compétition nouvelle vient d'apparaître. Après les grands magasins (chaînes), les bijoutiers et les boutiques vendent des bijoux de fantaisie. La clientèle exige des produits de plus en plus avangardistes et le phénomène du bijou de parure est plus que jamais présent. Le bijou-mode s'impose de plus en plus puisqu'il s'avère un accessoire et un complément idéal au vêtement.

CHAPITRE I

STRUCTURE DE L'INDUSTRIE

Cette industrie comprend les établissements qui s'occupent principalement de la fabrication d'articles en métaux précieux avec ou sans pierres précieuses, y compris les articles plaqués de métaux précieux, ainsi que ceux qui fabriquent les bijoux de parure (fantaisie ou mode).

De plus, cette industrie inclut les établissements dont l'activité principale est l'affinage, la fonte et le laminage de métaux précieux dont l'or, l'argent et le platine ou la fabrication d'alliages.

1.1 Localisation et taille des entreprises

Les établissements fabriquant des bijoux sont majoritairement de petites entreprises de type artisanal. Ils sont concentrés principalement au Québec et en Ontario et plus spécifiquement dans les villes de Montréal et Toronto. Dans les deux provinces mentionnées, on compte 80 % du nombre total des établissements canadiens, 94 % du nombre total des travailleurs canadiens de la production et 97 % de la valeur des livraisons canadiennes de produits de propre fabrication.

1.2 Manufacturiers canadiens

Au cours de la période de 1979-84, le nombre d'établissements spécialisés dans la fabrication de la bijouterie et de l'orfèvrerie au Canada a augmenté de 2,9 % passant de 378 à 389[2].

---

[2]Tableau I - Nombre d'établissements par taille d'effectifs, p. 33.

En 1984, 55 % des entreprises emploient moins de cinq personnes, 15 % d'entre elles comptent de cinq à neuf employés, 14 % entre dix et dix-neuf personnes, 7 % déclarent entre vingt et quarante-neuf employés, 5 % entre cinquante et quatre-vingt-dix-neuf personnes et, finalement, 3 % emploient 100 personnes et plus.

1.3 Manufacturiers québécois

L'industrie de la bijouterie et de l'orfèvrerie au Québec comprend 122 établissements en 1984. Il s'agit d'une diminution de 15 % sur 1979, où on en comptait 144[3].

En 1984, on dénombre 50 établissements (41 %) employant moins de 5 personnes, alors que seulement 5 entreprises employaient 50 personnes et plus.

De 1979 à 1984, le Québec maintient à 12 % sa part du marché des livraisons canadiennes. C'est l'Ontario qui s'accapare de la plus grande part du marché canadien avec 85 % des livraisons canadiennes, proportion stable de 1979 à 1984.

1.4 Comparaisons Québec/Ontario

En comparant quelques données Québec/Ontario pour la période de 1979-84, on remarque que le Québec régresse à plusieurs points de vue pendant que l'Ontario progresse:

. le nombre d'établissements diminue de 15 % au Québec alors qu'il augmente de 13 % en Ontario;

---

[3]Tableau I, Nombre d'établissements par taille d'effectifs, p. 33.

. le nombre de travailleurs (production) diminue de 21 % au Québec et de 7 % en Ontario[4];

. la valeur des livraisons de propre fabrication au Québec décroît de 3 % alors que l'Ontario accuse un recul de 4 %.

On peut identifier quelques facteurs pour expliquer cette perte de vitesse du Québec sur sa province voisine:

. l'entreprise québécoise plus traditionnelle ou artisanale que celle de l'Ontario;

. le caractère familial des entreprises québécoises;

. une présence très faible des produits québécois dans l'Ouest canadien;

. un retard au plan de la modernisation des équipements.

---

[4]Tableau II, Statistiques principales de l'industrie canadienne de la bijouterie et de l'orfèvrerie, p. 34.

CHAPITRE II

FACTEURS DE PRODUCTION

2.1 Matière première

Les principaux matériaux utilisés dans la fabrication des produits de bijouterie sont l'or de différentes couleurs (en 10, 14 et 18 carats), l'argent, le platine, l'étain, le plomb (bijoux de fantaisie), les pierres précieuses (diamant, rubis, émeraude et saphir), les pierres fines (topaze, améthyste et grenat), les pierres décoratives (turquoise et jade).

Quant aux principaux matériaux utilisés en orfèvrerie, nous retrouvons l'or, l'argent, l'acier, la céramique, le verre, la porcelaine et le plastique.

2.2 Principaux fournisseurs d'or et d'argent

Les principaux fournisseurs de lingots d'or et d'argent pour les manufacturiers canadiens sont: William Gold, entreprise canadienne, Handy Harman, filiale américaine, Degussa Canada, filiale allemande, Johnson Mattey et Engelhard, filiales anglaises. Toutes ces compagnies sont établies à Toronto. Cependant, quelques manufacturiers en bijouterie et orfèvrerie achètent l'or de certaines banques à charte canadienne.

Enfin, notons que le Canada est le second plus grand producteur mondial d'or et le quatrième d'argent (parmi les pays non communistes).

2.3 Main-d'oeuvre

2.3.1 Principales caractéristiques

Au cours de la période 1979-84[5], le nombre d'emplois dans le secteur de

---

[5]Tableau II, Statistiques principales de l'industrie canadienne de la bijouterie et de l'orfèvrerie, p. 34.

la bijouterie et de l'orfèvrerie (production) au Canada est passé de 5 031 à 4 492, soit une régression annuelle moyenne de 2 %.

En 1979, le Québec détenait 1 346 emplois, soit 26,7 % du total canadien alors qu'en 1984, le nombre d'emplois n'est plus que de 1 058, représentant un apport de 23,5 % du total canadien. Il s'agit d'une décroissance annuelle de 4 % au chapitre des emplois.

Pendant ce temps, en Ontario, le nombre de travailleurs affectés à la production décroissait également passant de 3 421 en 1979, à 3 161 en 1984. La part des travailleurs de l'Ontario sur le marché canadien représente 68 % en 1979 et augmente à 70 % en 1984.

C'est donc au Québec que le nombre d'emplois chute le plus. Cette diminution s'explique par le caractère marqué et la petitesse de nos entreprises à caractère familial et artisanal. En 1979, le Québec comptait 77 établissements d'un à quatre employés, alors que l'Ontario en possédait 67. Quatre ans plus tard, le Québec a perdu le tiers des établissements de cette catégorie alors que l'Ontario en comptait 7 de plus. Au plan national, on observe une tendance à la baisse puisque les établissements avec d'un à quatre employés, ont décru de 193 à 171 pour la période 1979-83.

Aussi, on constate une décroissance marquée au Québec du nombre d'établissements dont la taille d'effectif se situe entre 20 et 49. De 1979 à 1983, le nombre d'établissements passe de 20 à 12, alors que l'Ontario affiche une augmentation de 20 à 25 et qu'au Canada, on présente un léger recul de trois (43 à 40).

Finalement, notons que le Québec ne compte que deux établissements de plus de 100 employés, alors que l'Ontario en a dix à son actif.

2.3.2 Qualité de la main-d'oeuvre

Au cours d'un récent séminaire réunissant les principaux intervenants du secteur de la bijouterie, il fut indiqué que la main-d'oeuvre disponible au Québec est de moins bonne qualité qu'en Ontario et aux États-Unis où l'on puise largement dans le bassin des artisans immigrants.

Le recrutement de la main-d'oeuvre spécialisée est difficile. Celle-ci possède des connaissances théoriques acquises dans les quelques institutions d'enseignement offrant des cours de formation mais il appert que ces connaissances sont insuffisantes et ne répondent pas aux besoins réels de l'industrie. Certains ajustements au niveau des cours doivent être apportés afin de satisfaire les exigences du milieu manufacturier.

En 1977, ce fut l'inauguration à la Commission des Écoles catholiques de Montréal, plus spécifiquement à l'École des Métiers de l'Est, d'un cours de formation pour le bijoutier artisan. Le futur spécialiste en bijouterie reçoit une formation à la fois polyvalente et spécialisée surtout dans les différentes techniques à l'établi. On lui permettra également d'acquérir des connaissances de base indispensables en dessin, évolution du bijou, métaux et pierres précieuses nécessaires à la création et à la réalisation de bijoux. La Corporation des bijoutiers du Québec offre un cours théorique en bijouterie. Aussi l'Association québécoise de gemmologie se consacre à la formation par le biais de plusieurs collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) pour dispenser un programme de cours en gemmologie.

Une heureuse initiative a été mise sur pied par la Corporation des bijoutiers du Québec depuis quatre ans; elle organise un concours de création d'un bijou, lequel concours vise à stimuler la créativité de nos joailliers québécois et d'assurer une relève de talent. Ce concours s'adresse aux étudiants en bijouterie, aux employés ou artisans du domaine de la

bijouterie ainsi qu'à tout membre de la Corporation des bijoutiers du Québec. En 1986, le concours a attiré peu de candidats, particulièrement dans la catégorie étudiants. Cette excellente initiative mériterait sûrement qu'on lui donne plus d'ampleur pour lui permettre de rencontrer ses objectifs.

Selon M. Schwartz[6], joaillier montréalais de réputation internationale, "Le processus créatif est un élément essentiel du bijou. Pourtant le milieu ne lui fournit pas l'environnement protecteur qu'il mérite. Pris entre une clientèle qui prend souvent le bijou comme un objet utilitaire à acquérir au meilleur prix et la production de masse orientée par le marketing, le créateur doit survivre et s'imposer dans un créneau relativement étroit.".

Ce constat nous fait réfléchir sur l'importance d'une main-d'oeuvre de qualité dans le secteur de la bijouterie si nous voulons être compétitifs aujourd'hui et y demeurer demain.

2.3.3 Évolution des gains horaires

L'industrie canadienne des fabricants de bijoux et d'orfèvrerie n'a pas connu la même évolution que l'industrie manufacturière globale au chapitre des salaires. Alors que les gains horaires moyens dans l'industrie manufacturière canadienne progressaient de 45,8 % entre 1979 et 1983, la progression était de 40,0 % pour la même période dans le secteur de la bijouterie.

C'est au Québec que l'écart s'accentue. En effet, les taux horaires n'ont progressé que de 28,9 %; en 1983, ils se situaient à 6,91 $ compa-

---

[6]SCHWARTZ, Georges, "La création en joaillerie", dans Bijou, volume 16, numéro 11, novembre 1984, p. 11.

rativement à 7,99 $ en Ontario et 7,84 $ au Canada. À la même année, les taux horaires pour l'ensemble des secteurs manufacturiers au Québec étaient de 9,69 $ et au Canada de 10,49 $[7].

2.3.4 Valeur ajoutée

La valeur ajoutée de l'activité manufacturière de l'industrie de la bijouterie et de l'orfèvrerie[8] au Canada se chiffrait à 188,8 millions de dollars en 1984, comparativement à 165,9 millions de dollars en 1979, soit une hausse de 13,8 %. L'ensemble de tous les secteurs manufacturiers au Canada a connu pendant cette même période une augmentation marquée de la valeur ajoutée, soit 26,9 %.

Au Québec, la valeur ajoutée a augmenté de 19,3 % passant de 34,1 millions de dollars en 1979 à 40,7 millions de dollars en 1984. Pendant ce temps, l'Ontario connaissait une augmentation de 10,4 % passant de 125 millions de dollars à 138,0 millions de dollars.

2.3.5 Indice de productivité par heure/homme

L'indice de productivité[8] par heure/homme au Canada pour l'industrie manufacturière de la bijouterie et de l'orfèvrerie enregistre une hausse de 11,1 %, passant de 15,90 $ à 17,71 $. Toutefois, la performance pour l'ensemble des secteurs manufacturiers au Canada fut nettement supérieure à celle du secteur sous étude puisque l'indice est passé de 21,39 $ à 31,35 $ en hausse de 46,5 %.

Au Québec, l'indice de productivité du secteur étudié a augmenté de 28 %, de 1979 à 1983, alors que l'Ontario connaissait une légère hausse de

---

[7]Tableau III, Productivité par employé, Travailleurs de la production et assimilés, p. 35.
[8]Loc. cit.

3,4 %. Bien qu'il ait fait beaucoup de rattrapage entre 1979 et 1983, le Québec a toujours l'indice de productivité le plus faible. Il se situait en 1983 à 15,56 $ comparativement à 18,41 $ en Ontario et à 17,71 $ au Canada. Cette situation peut s'expliquer par la faible taille des industries québécoises et par leur caractère artisanal et familial; la plupart des fabricants québécois écoulent leur production sur le marché québécois et rares sont ceux qui exportent.

Finalement, une comparaison de l'indice de productivité avec le taux horaire nous fait découvrir qu'au Canada, les salaires ont augmenté 3,5 fois plus vite que l'indice de croissance de la productivité. De 1979 à 1983, le taux horaire a augmenté de 40 % et l'indice de productivité de 11,1 %. Toutefois au Québec, ces deux facteurs ont augmenté au même rythme de 1979 à 1983, soit 28 %. C'est en Ontario que la situation s'est la plus détériorée puisque les salaires ont augmenté 12 fois plus vite que l'indice de productivité.

2.4 Investissements dans l'industrie de la bijouterie et de l'orfèvrerie

Les dépenses d'immobilisations et de réparations ont connu un ralentissement marqué au cours des sept dernières années.

Au Canada, il y eut pour 10,9 millions de dollars d'investissements en 1979 pour atteindre un sommet de 13,9 millions de dollars en 1983 et décroître graduellement à 4,9 millions de dollars en 1985[9].

Pendant ce temps, au Québec, les investissements furent de 3,1 millions de dollars en 1979 et ont décru annuellement au taux de 12,9 % pour at-

---

[9]Tableau IV, Investissements, Dépenses d'immobilisations et réparations, p. 36.

teindre 296 000 $ en 1985. Les investissements québécois qui représentaient 28,5 % du total canadien en 1979, ne sont plus que de 6 % en 1985.

De 1979 à 1985, le Canada enregistrait des investissements annuels moyens de 9 millions de dollars, alors qu'au Québec on investissait que 700 000 $ annuellement. Pourtant le Québec détenait en 1979 plus de 38 % des établissements canadiens.

Ces statistiques, peu éloquentes surtout pour le Québec, démontrent avec évidence que la crise économique de 1981 a laissé des traces.

Même si les investissements en Ontario ont ralenti au cours des dernières années, les investisseurs ont quand même démontré leur intention manifeste de maintenir cette part de marché. Le nombre d'établissements ainsi que le nombre de travailleurs (production) ont augmenté quelque peu au cours des cinq dernières années (1979-1983), alors qu'au Québec, ils chutaient drastiquement.

À la lumière de ces chiffres, nous constatons que l'industrie ontarienne est plus dynamique, mieux structurée et technologiquement plus avancée voire plus automatisée que l'industrie québécoise.

CHAPITRE III

ÉVOLUTION DU MARCHÉ

3.1 Marché canadien apparent

De 1979 à 1984, la valeur du marché canadien apparent a cru à un rythme annuel moyen de 0,35 %. Il est passé de 708,3 millions de dollars en 1979 à 720,6 millions de dollars en 1984.[10]

C'est en 1980 que le marché canadien apparent a affiché son sommet parmi les années sous étude. Il s'ensuivit une diminution constante jusqu'en 1983, séquelle de la récession économique amorcée en 1980. La chute du marché du bijou peut s'expliquer par le fait que les articles de bijouterie et d'orfèvrerie étant considérés comme objets de luxe, les consommateurs ont alors préféré, surtout en période de récession et les quelques années suivantes, se modérer dans l'achat de ces produits.

3.2 Expéditions canadiennes

Au cours de la période observée (1979-1984), les expéditions canadiennes ont diminué de 23 millions de dollars. Elles sont passées de 655 millions de dollars en 1979 à 632 millions de dollars en 1984, en baisse de 3,5 %.

L'année 1980 a été un sommet avec 740 millions de livraisons pour chuter ensuite de 15,7 % au cours des trois années qui suivirent pour s'établir à 632 millions de dollars en 1984.

3.2.1 Expéditions québécoises

Les livraisons québécoises ont connu une légère décroissance au cours de

---

[10] Tableau II, Statistiques principales de l'industrie canadienne de la bijouterie et de l'orfèvrerie, p. 34.

la période sous étude (1979-1984). Elles ont chuté de 3,3 % passant de 81,3 millions de dollars à 79,6 millions de dollars. La part des livraisons québécoises sur les livraisons canadiennes s'est maintenu à 12,4 % de 1979 à 1983.

Ces chiffres sont toutefois peu révélateurs de la dimension réelle de l'industrie. Un des problèmes que vit l'industrie de la bijouterie est celui de la concurrence illégale. Bien que ce problème ne soit pas le propre de l'industrie québécoise, il faut mentionner que le marché au noir, particulièrement dans la région métropolitaine de Montréal, est très répandu. Pour chaque million de dollars, de bijoux vendus légalement, on estime à dix millions de dollars la vente illégale. En plus des taxes non perçues, il faut ajouter celui des droits perdus dû à l'entrée frauduleuse de pierres précieuses.

3.2.2 Expéditions ontariennes

Les expéditions ontariennes ont légèrement décru de 4,6 % au cours de la période 1979-1984. Leurs ventes sont passées de 559,2 millions de dollars en 1979 à 533,4 millions de dollars en 1984. Mentionnons que les ventes ontariennes représentaient en 1983 plus de 84 % des expéditions canadiennes.

3.3 Exportations canadiennes

Les exportations canadiennes ont connu une croissance mitigée de 1979 à 1985, soit 8,5 %. En six ans, elles n'ont augmenté que de 1,8 million passant de 21,1 millions de dollars en 1979 à 22,9 millions en 1985[11].

---

[11]Tableau V, Exportations nationales de bijoux et fournitures en métal précieux, p. 37.

La plus grande destination hors frontières de bijoux et orfèvrerie sont les États-Unis. En 1985 près de 53 % de toutes les exportations canadiennes ont eu lieu vers cette destination. Le Japon vient au deuxième rang comme client du Canada avec 10 % des exportations canadiennes.

Si les exportations n'ont pas progressé, ce n'est sûrement pas à cause du manque de marché potentiel puisque les États-Unis constituent le plus grand marché d'importations de bijoux mode du monde entier[12]; c'est aussi le marché où la progression est la plus rapide. Certaines statistiques générales démontrent bien le potentiel que les États-Unis peuvent offrir aux exportateurs. Ainsi, en 1984, leurs importations s'élevaient à 414 millions de dollars, soit une augmentation de 126 % par rapport à la valeur de celles de 1980. Près des trois-quarts de ces achats ont été effectués en Chine (Taïwan), à Hong Kong, en République de Corée, en Inde, aux Philippines et au Mexique. Le Canada, avec un maigre 10 millions de dollars de ventes (1984), vient loin parmi les pays qui alimentent le plus grand importateur mondial de bijoux mode.

3.4 Importations canadiennes

Les importations canadiennes ont varié entre 55 et 75 millions de dollars de 1979 à 1983. Au cours des deux années suivantes, elles ont connu un essor remarquable avec des hausses successives de 48 % et 28 % pour atteindre un niveau record de 143 millions de dollars en 1985[13].

Les deux principales catégories de produits que l'on retrouve au chapitre des importations sont les bioux et fournitures en métaux précieux (54,9

---

[12] DEMIDOFF, Michel, "Débouchés pour les bijoux fantaisie", dans Forum du commerce international, volume XXI, juillet-septembre 1985, p. 26.

[13] Tableau VI, Importations nationales de bijoux et fournitures en métal précieux, p. 38.

millions de dollars en 1985) ainsi que les bijoux de fantaisie (60,1 millions de dollars en 1985). Dans le premier cas, l'Italie vient au premier rang des pays fournisseurs avec 40 %, suivi des États-Unis 29 % et Hong Kong avec 9,3 % (moyenne des sept dernières années). Dans le cas des bijoux de fantaisie, les États-Unis sont bons premiers avec 60 %, suivis de Hong Kong 14 % et Taïwan 6 %. (moyenne des sept dernières années).

Entre 1979 et 1983, les importations représentaient de 8 à 11 % du marché canadien apparent. Ces chiffres n'étaient pas alarmants. Cependant, comme il a été mentionné plus tôt, la situation a radicalement évolué puisque les importations sont passées de 75 millions de dollars en 1983 à 143 millions de dollars en 1985. En 1984, les importations représentaient 15,4 % du marché canadien apparent et près de 18 % en 1985 (estimation).

3.5 Libre-échange Canada/USA

La perspective d'un libre-échange avec les États-Unis fait couler beaucoup d'encre. Les opinions sont partagées quant aux avantages et inconvénients que cela procurerait à l'industrie canadienne de la bijouterie.

L'impact de ce changement serait durement senti par l'industrie manufacturière qui a progressé pendant plusieurs années dans un environnement économique relativement bien protégé. Les taux de douanes élevés sur les importations de bijoux ont empêché la plupart des fournisseurs étrangers, d'offrir aux détaillants canadiens des produits à prix compétitifs avec le résultat que la majorité des bijoux vendus au pays sont fabriqués chez nous. Le libre-échange changerait tout cela. Bien sûr, les taux de change seraient encore un handicap affectant les importations des États-Unis, mais la principale barrière à ces importations aura été éliminée.

Certains manufacturiers voient dans le libre-échange le danger d'une entrée massive des importations. Ils réalisent qu'il deviendra avantageux de s'unir afin de répondre à une compétition très forte.

Sur le plan positif, cela signifierait que le détaillant canadien et le consommateur pourraient choisir parmi un plus grand éventail de produits avec des prix raisonnables. Dans un sens très large, ce serait un bénéfice important pour l'industrie du bijou.

D'un autre côté, l'afflux des produits américains qui suivrait l'abolition des barrières tarifaires, mettrait beaucoup de pression sur l'industrie manufacturière déjà troublée et forcerait probablement un nombre important d'établissements, plus spécifiquement, les entreprises de taille moyenne, à fermer leurs portes.

En plus, les manufacturiers américains pourraient limiter leurs activités, au moins au début, aux grandes villes et aux détaillants majeurs, la "crème du marché", s'évitant ainsi des difficultés et les frais élevés qu'entraîneraient des ventes aux bijoutiers indépendants éparpillés à travers le Canada.

L'Association américaine "The US Trade Association Manufacturing Jewellers & Silversmiths of America" s'est prononcée en faveur d'un libre-échange avec le Canada. Cette association croit que le projet est dans le meilleur intérêt de l'industrie américaine. Si ce point de vue est correct, par corollaire, le libre-échange ne serait pas dans le meilleur intérêt de l'industrie canadienne.

Un autre groupe, plus optimiste, soutient que l'industrie canadienne y gagnera. Les arguments soutenant cette position sont les suivants:

- que le marché canadien est difficile pour les nations étrangères dû à une population restreinte sur une vaste étendue;
- qu'il existe une pénurie d'importateurs et de distributeurs expérimentés;
- que la qualité et la valeur de nos produits sont supérieurs à ceux de nos voisins du sud;
- que l'industrie américaine est plus préoccupée à défendre son propre marché qu'à tenter des percées à l'étranger.

La complexité de ce dossier ainsi que l'impact économique et politique de cette décision expliquent facilement toute la controverse qu'elle soulève. L'industrie canadienne sera affectée par cette mutation, l'évolution de son marché sera secoué, en meilleur ou en pire.

3.6 Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT)

La plupart des économistes du monde industrialisé ont partagé l'idée qu'un système de commerce international ouvert et non discriminatoire maximiserait le bien-être économique mondial.

Regroupant environ une centaine de pays lors de sa naissance en 1948, le GATT poursuit ses objectifs de favoriser la libéralisation des échanges commerciaux et limter les actions protectionnistes qui ont pour résultat de freiner l'expanion du commerce international.

Or, la resurgence du protectionnisme au cours de la dernière décennie, particulièrement dns les pays industrialisés, a prouvé l'utilité de cet organisme internatonal pour le Canada dont les principaux partenaires commerciaux sont pr ordre d'importance les États-Unis, l'ensemble de la Communauté européene et le Japon.

"LES TARIFS DOUANIERS DE LA BIJOUTERIE SONT RÉDUITS AFIN D'AIDER L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE", titrait NEWSMAKERS en juin 1985[14]. Dans le cadre d'une série de mesures pour protéger l'industrie de la chaussure, le gouvernement canadien réduisait les tarifs douaniers de la plupart des bijoux importés.

À titre d'exemple, le tarif douanier s'appliquant aux bijoux de toute matière et provenant des nations les plus favorisées comme les États-Unis et la Communauté européenne, a été réduit de 16,4 % à 13,3 %[15] à compter du 1er mai 1985 au lieu du 1er janvier 1987.

Ces réductions sont le résultat de négociations entre le Canada et la Communauté européenne sous l'accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT), suite à une décision d'Ottawa, au début de 1984, de maintenir les quotas sur les importations de chaussures. Les Européens s'objectèrent fortement à cette décision, ainsi le gouvernement canadien offra des compensations, comme de réduire les tarifs douaniers sur une gamme de produits, l'un de ceux-ci étant la catégorie des bijoux.

Cette mesure discriminatoire à l'endroit de l'industrie du bijou a sûrement eu un effet sur le niveau des importations. Tel que mentionné à la rubrique 3.4 de ce rapport, il y eut augmentation importante de 1984 à 1985, le niveau des importations passant de 111,5 millions de dollars à 143,1 millions de dollars en hausse de 28,3 %.

3.7 Commercialisation

L'industrie a traditionnellement confié aux détaillants le soin de promouvoir ses produits. Les moyens utilisés n'ont pas donné les résultats

---

[14] NEWSMAKERS, "Tariffs on jewellery are cut to aid shoemakers", dans Canadian Jeweller, volume 106, numéro 6, juin 1985, p. 8.

[15] Tableau VII, Tarifs douaniers sur les importations canadiennes, p. 38.

escomptés, puisqu'aujourd'hui on réalise que cette approche n'a pas suscité l'intérêt du consommateur à l'achat de marque. Les manufacturiers québécois sont maintenant sensibilisés au fait qu'il existe un problème d'image. Ils doivent amener le consommateur à demander au bijoutier un bijou signé, une griffe.

Il leur faut donc investir dans un programme de promotion articulé et imaginatif pour atteindre leurs objectifs et récolter les fruits à moyen et long termes.

3.8 Associations

Il existe présentement deux associations dans l'industrie de la bijouterie. La première, la Corporation des bijoutiers du Québec (C.B.Q.) qui existe depuis 1951 regroupe des bijoutiers, horlogers, détaillants, industriels et des artisans. L'objectif premier de cette association est de satisfaire les membres actifs que sont les bijoutiers. Les membres participants regroupant les manufacturiers, grossistes ou importateurs ont reçu, au fil des années, peu d'attention et leur appartenance à la C.B.Q. semblait plus symbolique qu'autre chose. Sur le plan des services et de l'encadrement, on sentait la nécessité et le besoin d'avoir une structure organisationnelle beaucoup plus présente.

Face au besoin exprimé par le secteur manufacturier et également confronté à une rivalité nouvelle (Conseil de l'industrie de la bijouterie), la C.B.Q. a accepté de modifier, à l'automne 1986, sa charte et ses règlements et créant par surcroît un chapitre industriel, ce qui permettra à ceux-ci de fonctionner de façon autonome et de se doter de services correspondant à leurs besoins.

La seconde association, le Conseil de l'industrie de la bijouterie, existe légalement depuis le 3 septembre 1986. Elle regroupe des manufactu-

riers, grossistes et importateurs, sa charte lui permettant même d'accepter des membres d'autres provinces. Dans ce cas, il est souhaitable que l'on revienne à une dimension provinciale.

Compte tenu de la taille réduite du nombre d'établissements de ce secteur, il est préférable qu'une seule association représente leurs intérêts. De nombreuses rencontres ont eu lieu et d'autres se poursuivent afin de trouver un terrain d'entente pour le plus grand bénéfice de l'industrie.

CONCLUSION

Notre étude nous a permis de réaliser que l'industrie de la bijouterie et de l'orfèvrerie québécoise est aux prises avec plusieurs problèmes importants:

- la petitesse de nos entreprises;
- leur caractère familial;
- la baisse du nombre d'établissements québécois;
- la diminution du nombre de travailleurs;
- la réduction des dépenses en immobilisations;
- la stagnation des livraisons québécoises;
- la remontée spectaculaire des importations;
- la stabilité des exportations.
- une stratégie globale de commercialisation inefficace.

Ces constatations revêtent une importance capitale pour l'industrie au point qu'on ne pourrait les laisser s'aggraver sans prendre le risque d'une disparition importante de ses acquis.

À toutes fins pratiques, il est urgent que l'industrie de la bijouterie et de l'orfèvrerie, ayant le privilège d'oeuvrer dans un pays classé au deuxième rang mondial comme producteur d'or et quatrième pour l'argent, se serre les coudes, se restructure et réapprenne à utiliser davantage son dynamisme et ses capacités d'adaptation pour occuper la place qui lui revient.

Pour atteindre cet objectif, il est impératif que les gens du milieu orchestrent leurs efforts tout en s'assurant la collaboration étroite des divers paliers gouvernementaux et des différents intervenants du milieu. Il leur faudra élaborer et coordonner efficacement une stratégie de redressement et de développement susceptible d'assurer la survie de l'industrie.

TABLEAU I

	Nombre d'établissements par taille d'effectifs																							
Nombre d'emp.	0 - 4			5 - 9			10 - 19			20 - 49			50 - 99			100 - 199			200 - 499			TOTAL		
	'79	'83	'84	'79	'83	'84	'79	'83	'84	'79	'83	'84	'79	'83	'84	'79	'83	'84	'79	'83	'84	'79	'83	'84
QUÉBEC																								
.Nombre	77	50		26	27		15	12		20	12		3	4		3	1		-	-		144	106	122
.% canadien	20	14		7	7		4	3		5	3		1	1		1	1					38	30	31
ONTARIO																								
.Nombre	67	74		32	29		23	29		20	25		10	13		10	6		4	4		166	180	187
.% canadien	18	21		8	8		6	8		5	7		3	3		3	2		1	1		44	50	48
CANADA																								
.Nombre	193	171	216	65	68	60	47	50	53	43	40	28	13	17	20	13	7	8	4	4	4	378	358	389
.% canadien	51	48	55	17	19	15	13	14	14	11	11	7	3	5	5	3	2	2	1	1	1	100	100	100

Source: Statistique Canada, cats 31-203, 47-211.

TABLEAU II

STATISTIQUES PRINCIPALES DE L'INDUSTRIE CANADIENNE
DE LA BIJOUTERIE ET DE L'ORFEVRERIE[1]

(en '000 $ sauf nombre d'établissements et de travailleurs)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	Variation 1979-1984
Nombre d'établissements								
.Québec	144	126	121	109	106	122		- 15,3 %
.Ontario	166	178	208	173	180	187		+ 12,6 %
.Canada	378	371	387	347	358	389		+ 2,9 %
Nombre de travailleurs (production)								
.Québec	1 346	1 128	1 054	875	968	1 058		- 21,4 %
.Ontario	3 421	3 516	3 672	3 566	3 559	3 161		- 7,6 %
.Canada	5 031	4 933	4 976	4 730	4 816	4 492		- 10,7 %
Valeur des livraisons (propre fabrication)								
.Québec	81 372	89 877	75 471	58 993	67 698	78 648	80 000[E]	- 3,4 %
.Ontario	559 246	633 711	583 232	580 709	537 561	533 488	580 000[E]	- 4,7 %
.Canada	655 059	740 821	676 686	656 106	623 791	632 071	687 000[E]	- 3,5 %
Valeur des exportations	21 168	20 806	26 255	26 908	24 604	22 968	22 336	+ 8,5 %
Valeur des importations	74 444	66 875	75 221	55 088	75 457	111 528	143 173	+ 49,8 %
Marché canadien apparent	708 335	786 890	725 652	684 286	674 644	720 631	807 837[E]	+ 1,7 %

[1]Comprend deux sous-secteurs: CAE-3920 Fabricant de bijouterie et orfèvrerie (avant 1983).
CTI-3921 Industrie de la bijouterie et de l'argenterie.
CTI-3922 Industrie de l'affinage secondaire des métaux précieux.

Source: Statistique Canada, cats 47-211, 65-007 et 65-004

E: Estimatif.

TABLEAU III

PRODUCTIVITÉ PAR EMPLOYÉ,
TRAVAILLEURS DE LA PRODUCTION ET ASSIMILÉS

	Milliers d'heures-hommes payées		Salaires ('000 $)		Taux horaire $		Valeur ajoutée ('000 $)		Indice de productivité %	
	1979	1983	1979	1983	1979	1983	1979	1983	1979	1983
Bijouterie/Orfèvrerie										
.Québec	2 808	1 966	15 060	13 587	5,36	6,91	34 116	30 608	12,15	15,56
.Ontario	7 082	7 405	39 921	59 131	5,63	7,99	125 026	136 351	17,79	18,41
.Canada	10 440	9 952	58 512	78 153	5,60	7,84	165 953	176 264	15,90	17,71
Tous secteurs manufacturiers au Québec[1]	823 759	706 775	5 405 195	6 850 679	6,56	9,69	16 365 070	20 623 901	19,87	29,19
Tous secteurs manufacturiers au Canada	2 834 642	2 454 431	20 376 979	25 748 893	7,19	10,49	60 623 174	76 935 998	21,39	31,35

[1]Source: Statistique Canada, cat. 31-203.

TABLEAU IV

INVESTISSEMENTS
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS ET RÉPARATIONS
(en milliers de dollars)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	TOTAL
Immobilisations (comprend construction, machines et équipement)								
.Canada	6 900	7 900	10 600	7 800	4 700	4 000	3 000[1]	44 900
.Québec	360	1 259	765	147	221	162[1]	39[2]	2 953
Réparations (comprend construction, machines et équipement)								
.Canada	4 000	2 400	3 300	2 300	2 200	1 700	1 900[1]	17 800
.Québec	2 745	755	308	333	227	233[1]	257[2]	4 858
Total								
.Canada	10 900	10 300	13 900	10 100	6 900	5 700	4 900	62 700
.Québec	3 105	2 014	1 073	480	448	395	296	7 811
.% Québec/Canada	28,5	19,5	7,7	4,7	6,5	6,9	6,0	12,5

[1]Réelles provisoires.
[2]Projetées.

Source: Statistique Canada, cat. 61-214 et Bureau de la statistique du Québec, investissements privés et publics au Québec.

TABLEAU V

EXPORTATIONS NATIONALES DE BIJOUX ET FOURNITURES EN MÉTAL PRÉCIEUX
(en milliers de dollars)

		1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
810-17	Bijoux - fournitures en métal précieux	12 353	11 141	15 015	18 900	16 016	16 361	14 097
810-29	Bijoux et parures	7 975	8 306	10 390	6 712	7 772	5 698	7 217
810-49	Objets d'argent et d'or	840	1 359	850	1 296	816	908	1 022
Total		21 168	20 806	26 255	26 908	24 604	22 968	22 336
Destination USA		6 339 29,9%	5 032 24,1%	7 875 30,0%	8 365 31,4%	8 427 34,2%	10 298 44,8%	11 818 52,9%

Source: Statistique Canada, cat. 65-004.

TABLEAU VI

IMPORTATIONS NATIONALES DE BIJOUX ET FOURNITURES EN MÉTAL PRÉCIEUX

(en milliers de dollars)

		1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
810-17	Bijoux - fournitures en métal précieux	36 307	28 604	35 958	25 571	33 527	39 552	54 918
810-22	Chapelets/Parures religieuses	1 633	1 626	1 679	1 526	1 532	1 611	1 472
810-27	Parures	27 576	26 953	25 668	18 755	23 189	41 492	60 156
810-33	Perles enfilées sauf colliers	622	1 650	3 580	1 359	7 594	15 370	15 182
810-49	Objets d'argent et d'or	8 306	8 042	8 336	7 877	9 615	13 503	11 445
	Total	74 444	66 875	75 221	55 088	75 457	111 528	143 173
810-17	Italie	15 386	8 031	9 389	10 604	14 579	20 941	22 771
	Hong Kong	1 202	2 151	1 124	1 740	2 928	3 567	10 830
	USA	9 603	10 252	18 570	7 871	10 034	8 803	9 372
810-27	Hong Kong	4 292	2 904	3 197	2 519	2 447	4 749	11 163
	Taïwan	744	1 263	1 553	976	1 034	2 664	5 473
	USA	17 347	17 036	15 108	11 332	14 314	22 453	25 642

Source: Statistique Canada, cat. 65-007.

TABLEAU VII

TARIFS DOUANIERS SUR LES IMPORTATIONS CANADIENNES[1]

No tarifaire	Description	Tarif de préférence britanique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Tarif de préférence général	Royaume-Uni et Irlande
64700-1	Bijoux de toute matière pour la parure n.d.	16.4 p.c.	16.4 p.c.	45 p.c.	10.5 p.c.	16.4 p.c.
64700-2	Bijouterie pour la parure	13.5	13.5	45	9	13.5
64705-1	Bijoux non finis	17.5	17.5	45	11.5	17.5
64800-1	Pierres précieuses, pierres fines et leurs imitations	en fr.	en fr.	10	en fr.	en fr.
64803-1	Fausses perles percées, fendues, enfilées ou non	7.5	7.6	10	5	7.5
64805-1	Diamants non montés	en fr.	en fr.	en fr.	en fr.	en fr.
64810-1	Diamants bruts ou non taillés	en fr.	en fr.	en fr.	en fr.	en fr.

[1]Tarifs en vigueur le ler janvier 1985.

Source: Tarif des douanes du Canada: ministère du Revenu national, Douanes et Accises.